**Projet de Stratégie d’Employabilité des Jeunes dans les Métiers Verts**

***Youth Employment Strategy – YES GREEN***

**Rapport FINAL de la mission II**

**« Consultation des institutions de formation**

**et identification des formateurs »**

**Etablit par**

**M. Abdellatif MOUTTAKI**

**Consultant Expert en Ingénierie de Formation**

Février 2013

|  |
| --- |
| **SOMMAIRE** |

[1. Introduction 7](#_Toc351639944)

[2. rappel des principaux résultats de la mission I 8](#_Toc351639945)

[3. CONSULTATION DES OPERATEURS DE FORMATION AU NIVEAU DES DEUX REGIONS 9](#_Toc351639946)

[3.1. Identification des opérateurs de formation potentiels 9](#_Toc351639947)

[3.2. Critères de choix des opérateurs de formation 10](#_Toc351639948)

[3.3. Descriptif succinct des opérateurs de formation potentiels identifiés 11](#_Toc351639949)

[3.4. Opérateurs de formation pré sélectionnés 14](#_Toc351639950)

[4. Formateurs identifiés pour bénéficier des formations sur les métiers verts 18](#_Toc351639951)

[4.1 Jalonnement des activités de formation (Formateurs / Stagiaires) 18](#_Toc351639952)

[4.1.1 Version initiale de l’ordonnancement des actions de formation 18](#_Toc351639953)

[4.1.2 Version retenue 18](#_Toc351639954)

[4.2 Formateurs identifiés 18](#_Toc351639955)

[5. MODALITES ET DISPOSITIONS RELATIVES A LA FORMATION DES JEUNES PAR LES FORMATEURS QUI SERONT FORMES 20](#_Toc351639956)

[6. modèle de convention de partenariat a signer avec les institutions de formation 20](#_Toc351639957)

[7. annexe 21](#_Toc351639958)

[Annexe 1 : Profils et métiers retenus dans l’étude d’identification des besoins en compétences par secteur et par Région d’intervention du projet (Mission I) 21](#_Toc351639959)

[Annexe 2 : Projet de contrat de prestation à signer avec les institutions de formation 21](#_Toc351639960)

**ABREVIATIONS**

|  |  |
| --- | --- |
| ADEREE | Agence de Développement des Energies Renouvelables et de l’Efficacité Energétique |
| ANAPEC | Agence Nationale de Promotion de l’Emploi et des Compétences |
| BET | Bureau d’Etudes |
| CDER | Centre de Développement des Energies Renouvelables |
| CSTE | Centre des Sciences et Techniques d’Electricité |
| DE | Département de l’Environnement |
| EFP | Etablissement de Formation Professionnelle |
| EST | Ecole Supérieure de Technologie |
| FS | Faculté des Sciences |
| FSO | Faculté des Sciences d’Oujda |
| FST | Faculté des Sciences et Techniques |
| IEA | Institut International de l’Eau et de l’Assainissement |
| INDH | Initiative Nationale de Développement Humain |
| L | Licence |
| LP | Licence Professionnelle |
| OFPPT | Office de la Formation Professionnelle et de Promotion du Travail |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| ONEE | Office National de l’Eau Potable et de l’Electricité |
| SPANA | Société Protectrice des Animaux et de la Nature |
| TdR | Termes de Référence |
| UAE | Université Abdelmalek Essaadi |

**Résumé de la mission II**

Le présent rapport, s’inscrit dans le cadre de l’établissement d’un plan de renforcement de capacités des jeunes en quête d’emploi et des formateurs des institutions publiques de formation sur les métiers verts, et décrit en particulier le processus de consultation des institutions de formation et d’identification des formateurs. Ce document propose les opérateurs ayant les compétences requises pour dispenser les formations thématiques retenues ainsi que les profils des formateurs des institutions publiques à former dans les zones d’intervention du projet.

La mission II fait suite à l’étude réalisée par le consultant expert en ingénierie de formation, et qui concerne l’identification des besoins en compétences vertes auprès des recruteurs potentiels, des profils correspondants par métiers et secteurs porteurs ainsi que les thèmes de formations des bénéficiaires (mission I). Les principaux résultats de cette étude sont présentés dans le graphique ci-dessous.

Dans le cadre de la réalisation de la mission II, un processus d’identification des opérateurs potentiels de formation a été mené par le consultant expert en ingénierie de formation, suivi des réunions de négociations avec ces acteurs et des visites des plateformes pédagogiques dont-ils disposent.

L’analyse et le traitement des données a permis de définir des critères de sélection et de procéder au choix des opérateurs pour dispenser les formations thématiques retenues, et des formateurs des institutions publiques à former dans le cadre du projet.

Les opérateurs retenus pour dispenser les formations ainsi que les thèmes y afférents sont rapportés dans le tableau ci-dessous:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Opérateur de formation** | **Thème de formation** | **Lieux de formation** |
| Centre des Sciences et Techniques de l’Electricité (CSTE) relavant de l’ONEE | Efficacité Energétique | Casablanca |
| Institut International de l’Eau et l’Assainissement (IEA) relevant de l’ONEE | Gestion et exploitation des Stations d’Epuration | Rabat |
| Maintenance des équipements des Stations d’Epuration |
| Institut Supérieur International de Tourisme (ISIT) | Animation nature /Ecotourisme | Tanger |
| Faculté des Sciences d’Oujda en collaboration avec la Société Délégataire, Chargée de la gestion de la décharge contrôlée de la ville d’Oujda | Gestion et exploitation des Décharges Contrôlées | Oujda |
| OFPPT/ Région de l’Oriental | Maintenance des équipements des Décharges Contrôlées | Oujda |

Il a été retenu dans les négociations avec les opérateurs proposés pour dispenser les formations, de différencier entre les contenus de formation pour les bénéficiaires (jeunes et formateurs). Les dispositions à prendre concernent beaucoup plus les contenus des dites formations pour les formateurs qui doivent plus adaptés et être d’un niveau supérieur.

Un projet de contrat de prestation a été établi et servira de modèle à adapter pour être signé entre le projet YES Green et les opérateurs de formation. Ce document précise les dispositions contractuelles régissant le cadre de collaboration entre les deux parties.

Le processus d’identification et de négociation mené avec les institutions de formation dans les deux Régions d’intervention du projet, a permis d’arrêter la répartition de l’effectif des formateurs par institution de formation et par secteur vert retenu, qui bénéficieront de la formation. Les résultats de ce processus sont rapportés dans le tableau ci-dessous:

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
| **Métiers** | **Effectif de formateurs** | | **Viviers de formateurs** | **Profils des formateurs** |
| **Oriental** | **Tanger Tétouan** |
| Efficacité Energétique | 16 | 15 | Etablissements de Formations Professionnelles de l’OFPPT | Ingénieurs formateurs en Génie Electrique formant dans leurs domaines respectifs |
| Gestion et Exploitation des Stations d’Epuration | 3 | 3 | Enseignants dans les Facultés des Sciences et les Ecoles Supérieures de Technologies (EST) | Enseignants dans les filières des Sciences de l’eau, Génie sanitaire ou Chimie de l’eau formant dans les spécialités liées au traitement des eaux |
| Maintenance des équipements des Stations d’Epuration | 3 | 3 | Etablissements de Formations Professionnelles de l’OFPPT | Ingénieurs en Génie Electrique opérant dans leurs domaines respectifs |
| Animateur  Eco-interprète | 1 | 2 | Etablissements de Formations Professionnelles de l’OFPPT | Formateurs formant dans les domaines du Tourisme |
| Maintenance des équipements d’une Décharge Contrôlée | 1 | 1 | Etablissements de Formations Professionnelles de l’OFPPT | Ingénieurs en Génie Electrique opérant dans leurs domaines respectifs |
| Gestion et Exploitation d’une Décharge Contrôlée | 1 | 1 | Enseignants dans les Facultés des Sciences et les Ecoles Supérieures de Technologie (EST) | Enseignants dans les filières des Sciences de l’eau, Génie sanitaire ou Chimie de l’eau formant dans les spécialités liées au traitement des déchets |

# Introduction

Le présent rapport donne suite à la mission I et s’inscrit dans le cadre de l’établissement d’un plan de renforcement de capacités des jeunes en quête d’emploi et des formateurs des institutions publiques sur les métiers verts.

Conformément aux termes de référence, la mission II consiste en la consultation des institutions de formation et identification de 50 formateurs. Ceci se fera par la réalisation des tâches suivantes:

* Présentation aux responsables des centres de formation des deux régions, les besoins en compétences et formations pressentis chez les recruteurs potentiels ;
* Identification des formateurs relevant des établissements de formation, pour bénéficier des formations sur les métiers verts retenus ;
* Négociation des dispositions relatives à la formation des jeunes bénéficiaires par les formateurs qui seront identifiés et formés ;
* Proposition d’un projet de convention de partenariat avec les institutions de formation.

Ce document décrit en particulier le processus de consultation des institutions de formation et d’identification des formateurs et propose des opérateurs ayant les compétences requises pour dispenser les formations thématiques retenues, ainsi que les profils des formateurs des institutions publiques à former dans les zones d’intervention du projet.

# rappel des principaux résultats de la mission I

La mission I a consisté en la réalisation d’une étude d’identification des besoins en compétences vertes auprès des recruteurs potentiels, des profils correspondants par métiers et secteurs porteurs ainsi que les thèmes de formations des bénéficiaires.

Ce travail a été mené en concertation avec les opérateurs économiques des deux régions, afin de retenir des métiers verts présentant les meilleures opportunités d’emploi des jeunes. Cette étude a pris en compte les secteurs ou domaines prioritaires retenus lors de la phase de formulation. Il s’agit de ce qui suit:

|  |  |
| --- | --- |
| **Secteur 1 :** | Déchets ménagers et assimilés (et industriels) avec un focus sur le recyclage |
| **Secteur 2 :** | Eau et Assainissement |
| **Secteur 3 :** | Energie: énergies renouvelables avec un focus sur le photovoltaïque, l’efficacité énergétique et l’éolien |
| **Secteur 4 :** | Paysage et espaces verts |
| **Secteur 5 :** | Agriculture (éco-conseil et gestion-valorisation des déchets) |
| **Secteur 6 :** | Services écologiques en milieu naturel avec focus sur l’éco-tourisme |

Les principaux résultats de cette étude sont présentés dans le graphique ci-dessous.

Les profils et les métiers retenus dans l’étude de la mission I se présentent comme suit :

**Région de l’Oriental**

1. Agent Conseiller en Efficacité Energétique
2. Chef d’exploitation d’une Station d’Epuration
3. Chef de maintenance d’une Station d’Epuration
4. Chef d’exploitation d’une Décharge Contrôlée
5. Chef de maintenance d’une Décharge Contrôlée
6. Animateur éco-interprète

**Région de Tanger / Tétouan**

1. Agent Conseiller en Efficacité Energétique
2. Chef d’Exploitation d’une Station d’Epuration
3. Chef de Maintenance d’une Station d’Epuration
4. Animateur Eco-interprète
5. Chef d’Exploitation d’une Décharge Contrôlée
6. Chef de Maintenance d’une Décharge Contrôlée

# CONSULTATION DES OPERATEURS DE FORMATION AU NIVEAU DES DEUX REGIONS

Dans l’objectif d’identifier les institutions de formation potentielles, des réunions ont été tenues avec ces opérateurs au niveau des deux régions et ayant permis après avoir présenté les résultats de l’étude de la mission 1 « Besoins en compétences et en formations identifiés auprès de recruteurs potentiels dans les secteurs verts porteurs», de faire le point sur ce qui suit:

* Discuter et arrêter les profils de formateurs éligibles à la formation sur les métiers verts par secteur identifié;
* Négocier les dispositions relatives à la formation des jeunes par les formateurs à former dans le cadre du projet sur les métiers verts retenus par secteur identifié.

# Identification des opérateurs de formation potentiels

En tenant compte des résultats de l’étude de la mission 1, il a été procédé à l’identification des opérateurs de formation potentiels pouvant réaliser des sessions de formation requises, ayant pour finalité d’améliorer l’employabilité des jeunes bénéficiaires du projet.

A titre de rappel, les besoins en compétence, les fiches de poste ainsi que les thèmes de formation des jeunes en quête d’emploi, sont rapportées dans un tableau récapitulatif ci-joint en annexe 1.

# Critères de choix des opérateurs de formation

Les critères de choix des opérateurs de formation, par ordre d’importance, sont:

1. **Expertise** dans les domaines de formation spécifiques retenus
2. Présence d’une **plate forme pédagogique** favorisant l’apprentissage dans des conditions pratiques optimales permettant l’acquisition de savoirs facilement transposables dans le milieu de travail
3. Possibilité de **mobiliser de l’expertise** en quantité et qualités requises et ce, en vue de réaliser les actions dans les délais impartis, compte tenu des contraintes temps liées à la durée du projet
4. Possibilité de dispenser les actions de formation dans chacune des **zones du projet** afin de faciliter la mobilisation des bénéficiaires
5. *Possibilité d’offrir des moyens d’accueil et d’hébergement des bénéficiaires. La présence de cette possibilité serait un atout*

Comme souligné précédemment, les besoins en formation identifiés peuvent être dispensés par plusieurs opérateurs de formation compte tenu de la diversité de leurs champs d’action. Il s’agit des opérateurs suivants:

|  |  |
| --- | --- |
| **OFPPT** | Filières techniques tous génies confondus + Métiers du tourisme,….. |
| **FST** | Filières scientifiques (Chimie, Biochimie, Environnement, Sciences de l’eau, Génie des procédés, ….) |
| **FS [[1]](#footnote-1)** | Filières scientifiques (Chimie, Biochimie, Environnement, Sciences de l’eau, Génie des procédés, ….) |
| **EST**[[2]](#footnote-2) | Filières techniques + Filières scientifiques, …. |
| **ONEE** [[3]](#footnote-3) | Filières de l’eau potable et de l’assainissement |
| **ADEREE**[[4]](#footnote-4) | Filières des Energies renouvelables et de l’Efficacité Energétique |
| **BET**[[5]](#footnote-5) | Filières des Energies renouvelables et de l’Efficacité Energétique |
| **ISIT**[[6]](#footnote-6) | Filières du tourisme |
| **CSTE**[[7]](#footnote-7) | Filières de l’Electricité et de l’Efficacité Energétique |

# Descriptif succinct des opérateurs de formation potentiels identifiés

|  |  |
| --- | --- |
| **Opérateur de formation** | **Mission et données** |
| **OFPPT** | * Principal opérateur de l’Etat en matière de formation professionnelle au Maroc * Forme dans 4 niveaux de formation: (i) Technicien Spécialisé, (ii) Technicien, (iii) Ouvrier Qualifié, (iv) Ouvrier Spécialisé * Données Chiffrées * 310.000 Stagiaires en Formation en 2012/2013, dont:   + 59 600 dans le BTP   + 24 500 en Hôtellerie Tourisme   + 57 700 dans les métiers du Tertiaire   + 3 160 en Transport et Logistique * 327 Établissements de Formation * 273 Métiers dont 102 formations qualifiantes * 8 400 Collaborateurs dont plus de 5 900 Formateurs |
| **FS Oujda** | * Faculté des Sciences d’Oujda relève de l’Université de Mohammed 1er * Offre une formation initiale (mêmes diplômes que celle de la Faculté des Sciences de Tétouan * Offres de formation: * Cycle de Licence Professionnelle: 8 filières, dont :   + Sciences de l'Industrie Alimentaire et Qualité   + Sciences et Technologie de l'Eau   + Environnement et Génie Civil   + Energies Renouvelables et Efficacité Energétique   + Horticulture Ornementale et Espaces Verts * Cycle Master : 8 filières, dont :   + Écologie et Gestion de l'Environnement * Cycle Master Spécialisé: 5 filières, dont :   + Sciences Agro-alimentaires   + Géo-Environnement et Génie Civil   + Chimie de l'eau |
| **FS Tétouan** | * Faculté des Sciences de Tétouan relève de l'Université Abdelmalek Essaadi ([UAE](http://www.uae.ma/portail/FR/)) * Offre en formation initiale les diplômes suivants: * Cycle Licence: Bac + 3 ans   + Diplôme de Licence d'Etudes Fondamentales (LEF)   + Diplôme de Licence Professionnelle (LP) * Cycle Master: Bac + 5 ans   + Diplôme de Master (M)   + Diplôme de Master spécialisé (MS) * Cycle Doctorat: Bac + 8 ans   + Diplôme de Doctorat * Offres de formation * Cycle Licence Professionnelle : 5 filières, dont :   + Gestion de l'Assainissement en Milieu Urbain   + Hygiène, Sécurité et Environnement   + Chimie Industrielle   + Ecotourisme et Développement Durable   + Energétique * Cycle Master: 8 filières, dont:   + Chimie   + Géo ressources et Milieu Naturel   + Biologie Appliqué et Environnement * Cycle Master Spécialisé: 12 filières, dont :   + Ingénierie et Gestion de l'Eau et de l'Assainissement   + Génie Energétique et Environnement   + Sécurités Chimique, Biologique et Radioprotection   + Ingénierie en Ecologie et en Gestion de la Biodiversité   + Chimie Industrielle (   + Tourisme Responsable et Développement Humain   + Ingénierie et Gestion de l'Environnement Industriel |
| **FST de Tanger** | * Faculté des Sciences et Technique de Tanger relève de l'Université Abdelmalek Essaadi ([UAE](http://www.uae.ma/portail/FR/)) * Elle offre en formation initiale les diplômes suivants: * Cycle Licence: Bac + 3 ans   + Diplôme de Licence d'Etudes Fondamentales (LEF)   + Diplôme de Licence Professionnelle (LP) * Cycle Master: Bac + 5 ans   + Diplôme de Master (M)   + Diplôme de Master spécialisé (MS) * Cycle Doctorat: Bac + 8 ans   + Diplôme de Doctorat * Offres de formation * Cycle Licence Sciences et Techniques: 9 filières, dont :   + Electronique, Electrotechnique, Automatique   + Génie Chimique   + Géosciences appliquées et environnement * Cycle Master : 7 filières, dont :   + Sciences de l’Environnement   + Ingénierie et Sciences de l’Environnement en Milieu Industriel * Cycle Ingénieur d’Etat: 4 filières, dont :   + Génie Electrique |
| **EST salé** | * Ecole Supérieure de Technologie relève de l'Université Mohammed V – Rabat Agdal * Offre des Techniciens Supérieurs en formation initiale dans 11 spécialités, dont :   + Environnement et Techniques de l’Eau   + Construction et Energétique du Bâtiment |
| **Institut International de l’Eau et de l’Assainissement (IEA)** | * Institut relevant de l’ONEE/Branche Eau, et dispose de la plate forme en matière de Formation et de Développement des Compétences des RH et de recherche appliquée dans les métiers de l’eau. * IEA forme dans les domaines suivants : * Alimentation en eau potable en zone urbaine et rurale * Assainissement et environnement (23 modules):   + Identification des différentes techniques de collecte des eaux usées   + Identification des différents procédés d’épuration des eaux   + Conception et dimensionnement des stations d’épuration de différents types   + Modélisation des stations d’épuration   + Gestion, exploitation et maintenance des stations d’épuration   + Etc. |
| **Centre des Sciences et Techniques de l’Electricité (CSTE)** | * CSTE basé à Casablanca et relevant de l’ONEE- Branche Electricité. Il dispose d’une plate forme en matière de Formation et de Développement des Compétences des Ressources Humaines.   **Mission:**   * Préparer et réaliser un plan de formation de l’entreprise ; * Préparer et réaliser les formations pour tiers, demandées par les organismes externes ; * Mettre à disposition les moyens humains et matériels nécessaires à l’organisation des réunions et journées spéciales, demandées par les unités de la branche de l’Electricité (Ex ONE) ; * Gérer le Centre de Documentation et d’Information de la branche de l’Electricité (Ex ONE) ; * Gérer le partenariat avec les Universités et les Grandes Ecoles ; * Maintenir l’infrastructure du CSTE et assurer la surveillance de la sécurité des ses installations.   *Le CSTE œuvre dans plusieurs domaines de formation en relation avec le métier d’électricité, dont la promotion et développement des énergies renouvelables, l’audit énergétique.*  **Infrastructures d’accueil:**   * Centre de conférences: conférence (200 places), * 05 salles spécialisées (64 places) et 1 salle polyvalente * Centres d’hébergement (148 lits) et Restaurant (340 places) * Centre de Documentation * 11 ateliers spécialisés (métiers de production, transport et distribution, d’électricité) ayant une capacité de 140 participants * 40 salles de séminaires : capacité totale de 640 participants * Un réseau pour les monteurs de lignes * Formateurs permanents : 27 * Gestionnaires de la formation : 09 * Personnel de logistique et Administration : 75 * Une centaine de vacataire interviennent dans l’animation des formations |
| **ADEREE** | * ADEREE a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière des **énergies renouvelables** et d'**efficacité énergétique**. * ADEREE offre son expérience et expertise dans les domaines de l’énergie éolienne, la biomasse, les micros centrales hydrauliques et l’efficacité énergétique dans secteurs du bâtiment, industriels, transport et agriculture. * ADEREE dispose d’un centre de formation de formation à Marrakech (ex. Centre de Développement des Energies Renouvelables/ CDER) qui forme dans les métiers, objet de la mission de l’Agence. |

# Opérateurs de formation pré sélectionnés

|  |  |
| --- | --- |
| **Secteur 3 :** | Energie : Energies Renouvelables avec un focus sur le photovoltaïque, Efficacité Energétique et l’éolien |
|  | **Focus: Efficacité énergétique** |

Dans les domaines de l’efficacité énergétique, des discussions ont eu lieu avec cinq opérateurs de formation: OFPPT, ADEREE, EST de Salé, FST de Tétouan et CSTE.

L’objectif global et l’objectif spécifique ainsi que les résultats attendus du projet YES Green ont été bien expliqués aux différents interlocuteurs.

Les échanges mutuels ont ainsi permis de connaître leurs potentialités et capacités à réaliser les actions de formation ciblées.

**OFPPT**

Au niveau de la zone du projet, l’OFPPT dispense cinq filières dans le génie électrique :

1. *Automatisation et Instrumentation Industrielle*
2. *Electromécanique des Systèmes Automatisés*
3. *Electricité et Maintenance Industrielle*
4. *Electromécanique des Systèmes Automatisés*
5. *Maintenance des machines outils et autres machines de production automatisée*

Les discussions avec les services des Directions Régionales de l’OFPPT dans la zone du projet ont montré que l’Office ne dispose pas encore de compétences prouvées dans les domaines de l’efficacité énergétique malgré la présence de plusieurs dizaines de formateurs dans les domaines du génie électrique et génie thermique (électricité industrielle, électrotechnique, électromécanique, automatismes, froid industriel, thermique, etc.).

Néanmoins, l’OFPPT souhaite faire bénéficier ces formateurs de la session de la formation continue dans les domaines de l’efficacité énergétique, avec la possibilité de l’intégrer dans les cursus de formation dispensés.

**Faculté des Sciences de Tétouan**

Cette Faculté dispense des formations dans le génie électrique et environnement. Certains enseignants se sont spécialisés dans l’efficacité énergétique, notamment dans le bâtiment.

Quoiqu’augurant de belles perspectives de métiers porteurs pour l’avenir, ce créneau n’offre pas encore d’emplois dans la zone du projet.

Par contre les licenciés de cet établissement dans le domaine sus mentionné constituent des cibles potentielles pour la base de données des jeunes pouvant bénéficier de la formation.

**Faculté des Sciences d’Oujda**

La Faculté dispense des formations dans la filière des Energies Renouvelables et de l’Efficacité Energétique.

Il s’agit du même constat que celui de la Faculté des Sciences de Tétouan, l’efficacité énergétique est orientée vers le bâtiment. La majorité des enseignants opérant dans la filière, sont de spécialité génie civil et concentrent leurs préoccupations sur le secteur du bâtiment.

**Ecole Supérieure de Technologie de Salé**

Cette école dispense des formations dans la filière de la Construction et Energétique du Bâtiment.

Il serait opportun que cette école soit un partenaire du projet YES Green, notamment pour la composante formation, car ses formations sont orientées vers la pratique, et par conséquent ceci rend plus proche de la réalité des entreprises.

Malheureusement, l’efficacité énergétique est orientée vers les métiers du bâtiment.

**ADEREE**

Compte tenu de sa mission, cette institution devrait être la structure idoine pour dispenser des formations dans les domaines de l’efficacité énergétique.

Deux visites ont été réalisées au centre de formation de l’Agence à Marrakech et suivies de deux réunions tenues avec leurs services centraux au siège à Rabat, en présence de l’équipe de projet. Ces séances de travail ont permis une compréhension mutuelle des attentes des uns et des autres et sur les possibilités de coopération.

Il a été demandé à l’ADEREE d’intégrer dans son offre de formation à proposer dans le cadre du projet, des équipes de formateurs des experts internationaux afin de rehausser le niveau des formations dispensées et de faire en sorte que celles-ci tiennent compte des dernières technologies et innovations dans le domaine.

Malgré la priorité qui a été donnée à l’ADERRE pour la conception et l’animation d’une session de formation, l’offre présentée n’a répondu que très partiellement aux attentes du projet.

**Centre des Sciences et Techniques d’Electricité (CSTE)/ONEE- Branche Electricité.**

Les discussions avec la Direction de Développement de Compétences et de Formation de ce centre, ont montré que cet établissement dispose compétences requises et des plateformes pédagogiques pour assurer la conception et l’animation des formations sur l’Efficacité Energétique.

Le CSTE offre également l’hébergement et la restauration des participants au cours de la formation à dispenser.

* **Le choix a donc porté sur le CSTE relavant de l’ONEE pour dispenser les formations sur l’efficacité énergétique.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Secteur 2 :** | Eau et Assainissement liquide |
|  | **Focus: Traitement des Eaux** |

Dans les domaines du traitement des eaux, des discussions ont eu lieu avec trois opérateurs de formation: La FS de Tétouan, l’EST de Salé et l’Institut International de l’Eau et de l’Assainissement (IEA - ONEE)

Comme pour les autres prestataires, l’objectif global et l’objectif spécifique ainsi que les résultats attendus du projet YES Green ont été bien expliqués. Les échanges mutuels ont aussi permis de connaître leurs potentialités et leurs capacités à réaliser les actions de formation ciblées.

Dans les domaines de l’eau, l’IEA présente des atouts indéniables. L’infrastructure de l’Institut est complète et permet d’offrir une formation de qualité:

1. *Une installation de traitement d’eau potable de 9,7 m3/s*
2. *Un laboratoire de contrôle de la qualité des eaux*
3. *Ateliers pour travaux pratiques (Hydraulique, Hydromécanique, Télégestion, Recherche des fuites, pose des canalisations,….)*
4. *2 STP : une filière par lagunage et une autre par boue activée*
5. *Salles de cours et multimédias*
6. *Unités mobiles de formation*

L’Institut offre aussi des possibilités d’hébergement et de prise en charge totale des actions de formation.

* **Le choix a donc porté sur l’IEA (ONEE) pour dispenser les formations dans les métiers de l’eau.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Secteur 1 :** | Déchets ménagers et assimilés (et industriels) avec un focus sur le recyclage |
|  | **Focus : Elimination des déchets** |

Il est difficile de trouver des opérateurs de formation dédiés aux domaines de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Néanmoins l’analyse des situations de travail dans la décharge contrôlée de la ville d’Oujda a permis d’identifier les besoins en compétences dans ces filières d’élimination des déchets ménagers et assimilés. Les formations y afférentes s’articuleront autour de deux thèmes.

* Thème 1: Gestion et exploitation d’une décharge contrôlée.
* Thème 2: Maintenance des équipements d’une décharge contrôlée.

Compte tenu de la difficulté de dispenser les formations par partie chez différents opérateurs de formation, il a été préféré de discuter directement avec les Responsables de la décharge contrôlée d’Oujda afin de prendre en charge la formation pratique des jeunes bénéficiaires.

La société délégataire a donné son accord pour le volet pratique de la formation au sein de la décharge, et sera complétée par une formation théorique par des enseignants spécialisés de la Faculté des Sciences d’Oujda et des formateurs de l’OFPPT.

* **Le choix a donc porté sur la société CSDCRB (Gestionnaire du centre des déchets d’Oujda) pour dispenser les deux thèmes de formations liées à la gestion et l’exploitation des décharges contrôlées et la maintenance des équipements des décharges contrôlées, avec l’appui de la Faculté des Sciences d’Oujda pour le volet scientifique et des formateurs de l’OFPPT pour le volet technique.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Secteur 6 :** | Services écologiques en milieu naturel |
|  | **Focus : Eco tourisme** |

La recherche des opérateurs de formation dans les domaines de l’éco tourisme, notamment celui des éco interprètes a présenté quelques difficultés. L’absence d’une structure dédiée à la gestion de ce secteur a donné naissance à une multitude d’opérations disparates réalisées par des associations, la mise en œuvre des projets financés par des bailleurs de fonds, etc.

Des contacts entrepris avec la Faculté des Sciences de Tétouan qui dispense des formations sur l’Ecotourisme et le Développement Durable, avec le Centre National d’Education Environnementale, relevant de la SPANA (Société Protectrice des Animaux et de la Nature).

Les réunions tenues avec la Direction de l’ISIT (Institut Supérieur International de Tourisme) relevant du Département de Tourisme, ont permis d’échanger sur le montage d’une formation dans ce domaine.

L’ISIT dispose des atouts pour assurer la conception et l’animation de cette formation. Cet opérateur s’est engagé de démultiplier ladite formation dans ce domaine, et l’inscrire dans le cursus des formations dispensées.

Cet opérateur peut constituer des viviers des jeunes diplômés qui seront formés dans le cadre du projet.

* **Les négociations menées montrent que le choix a porté sur l’ISIT compte tenu des opportunités qu’il offre.**

# Formateurs identifiés pour bénéficier des formations sur les métiers verts

# Jalonnement des activités de formation (Formateurs / Stagiaires)

# Version initiale de l’ordonnancement des actions de formation

Il a été prévu dans la programmation initiale du projet de former d’abord les formateurs. Après formation, ces derniers se chargeront de transmettre leur savoir aux stagiaires.

Une telle approche leur permettra de mettre en œuvre dans des conditions réelles leur apprentissage et d’aiguiser davantage leurs compétences dans les métiers verts retenus.

# Version retenue

Compte de la contrainte du temps et l’échéancier courte de la mise en œuvre du projet, il n’est pas possible de commencer par les formateurs et ensuite les stagiaires.

A cet effet, il est préféré de mener parallèlement les formations des jeunes et de formateurs.

# Formateurs identifiés

Par secteur, effectif et domaine de formation retenu, les formateurs potentiels pouvant bénéficier du projet YES Green et capitaliser sur ses acquis sont rapportés dans le tableau ci-dessous:

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Secteurs** | **Métiers** | **Effectif** | | **Viviers de formateurs** | **Profils des formateurs** |
| **Oriental** | **Tanger Tétouan** |
| **Energie** | **Conseiller Technique** en Efficacité Energétique | 16 | 15 | Etablissements de Formations Professionnelles de l’OFPPT | Ingénieurs formateurs en Génie Electrique formant dans leurs domaines respectifs |
| **Eau et Assainissement** | **Chef d’exploitation** en Traitement des eaux | 3 | 3 | Enseignants dans les Facultés des Sciences et les Ecoles Supérieures de Technologies (EST) | Enseignants dans les filières des Sciences de l’eau, Génie sanitaire ou Chimie de l’eau formant dans les spécialités liées au traitement des eaux |
| **Chef de maintenance** d’une STEPE | 3 | 3 | Etablissements de Formations Professionnelles de l’OFPPT | Ingénieurs en Génie Electrique opérant dans leurs domaines respectifs |
| **Ecotourisme** | **Animateur**  éco-interprète | 1 | 2 | Etablissements de Formations Professionnelles de l’OFPPT | Formateurs formant dans les domaines du Tourisme |
| **Gestion des Déchets ménagers et assimilés** | **Chef de maintenance** à la Décharge contrôlée | 1 | 1 | Etablissements de Formations Professionnelles de l’OFPPT | Ingénieurs en Génie Electrique opérant dans leurs domaines respectifs |
| **Chef d’exploitation** d’une Décharge Contrôlée | 1 | 1 | Enseignants dans les Facultés des Sciences et les Ecoles Supérieures de Technologie (EST) | Enseignants dans les filières des Sciences de l’eau, Génie sanitaire ou Chimie de l’eau formant dans les spécialités liées au traitement des déchets |

Compte tenu de la prépondérance de l’OFPPT dans le choix des bénéficiaires, des listes des formateurs de l’OFPPT ont été remis lors de la phase d’investigation dans les deux régions.

La sélection des formateurs qui vont bénéficier de la formation doivent répondre aux critères suivants**:**

* 1. Les thèmes de formation retenus font partie des modules qu’ils dispensent.
  2. Etre motivé pour bénéficier et prédisposé à transmettre son savoir faire à d’autres stagiaires
  3. Etre disponible[[8]](#footnote-8) pendant la réalisation des actions de formation.

Pour les enseignants des Facultés, le problème de disponibilité se pose avec moins d’acuité puisqu’ils disposent de plus de marges de manœuvre.

# MODALITES ET DISPOSITIONS RELATIVES A LA FORMATION DES JEUNES PAR LES FORMATEURS QUI SERONT FORMES

Comme il a été stipulé précédemment, le scénario initial de déroulement des actions de formation avait prévu d’abord le perfectionnement des formateurs, ensuite les stagiaires par ces mêmes formateurs.

Pour les raisons citées ci-dessus, il n’est pas possible de procéder de la sorte. Les sessions de formation pour les deux types de populations, seront donc réalisées en parallèle.

Les dispositions à prendre concernent beaucoup plus les contenus des actions de formation pour les formateurs qui doivent plus adaptés et être d’un niveau supérieur.

Lors des négociations avec les opérateurs de formation, il leur sera demandé de différencier entre les contenus de formation pour les deux populations.

# modèle de convention de partenariat a signer avec les institutions de formation

Pour permettre la réalisation des actions de formations dans les règles de l’art, il a été prévu la signature de conventions de partenariat avec les différents opérateurs de formation retenus, lesquelles préciseront les contours et les différentes facettes de la collaboration ainsi que les engagements des deux parties. Un modèle de convention est disponible ci-jointe en annexe 2.

# annexe

### Annexe 1 : Profils et métiers retenus dans l’étude d’identification des besoins en compétences par secteur et par Région d’intervention du projet (Mission I)

### Annexe 2 : Projet de contrat de prestation à signer avec les institutions de formation

**Annexe 1 : Profils et métiers retenus dans l’étude d’identification des besoins en compétences par secteur et par Région d’intervention du projet (Mission I)**

**Région de l’Oriental**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Secteur** | **Métiers** | **Profil d’entrée** | **Effectif** | **Vivier des candidats** | **Opérateur Formateur potentiel** |
| **3** | **Agent Conseiller en Efficacité Energétique** | * Technicien en Electricité de Maintenance Industrielle * Technicien Spécialisé (TS) en Electromécanique des Systèmes Automatisées * TS en Automatisation et Instrumentation Industrielle * Licence Professionnelle en Energies Renouvelables et Efficacité Energétique, en Electronique Industrielle et Energie Solaire * Diplôme Universitaire de Technologie en Génie Electrique – Energies Renouvelables | 164 | OFPPT | BET / ADEREE, Grandes Ecoles d’ingénieurs (EMI, ENSEM, ENIM,….), FST ou EST |
| Faculté des Sciences d’Oujda |
| **2** | **Chef d’exploitation d’une Station d’Epuration** | * Sciences et Technologie de l’Eau, Environnement et Génie Civil * Sciences de la Matière Chimie, Sciences de la vie, Sciences de la Terre et de l’Environnement | 30 | Faculté des Sciences d’Oujda (FSO) | FSO ou ONEE |
| **2** | **Chef de maintenance d’une Station d’Epuration** | * Sciences et Technologie de l’Eau, Environnement et Génie Civil * Sciences de la Matière Chimie, Sciences de la vie, Sciences de la Terre et de l’Environnement | 30 | OFPPT | FST / EST ou ONEE |
| **1** | **Chef de maintenance d’une Décharge Contrôlée** | * Automatisation et Instrumentation Industrielle * Electricité de Maintenance Industrielle * Electromécanique des Systèmes Automatisées | 10 | OFPPT | OFPPT+ Société de gestion de la décharge |
| **1** | **Chef d’Exploitation d’une Décharge Contrôlée** | * Automatisation et Instrumentation Industrielle * Electricité de Maintenance Industrielle * Electromécanique des Systèmes Automatisées | 6 | Faculté des Sciences d’Oujda | Faculté des Sciences d’Oujda + Société de gestion de la décharge |
| **5** | **Animateur éco-interprète** | * Ecotourisme et Développement Durable, Tourisme et Nouvelle Technologie de l’Information et de la Communication * Animation Touristique (Filière : Hôtellerie et Tourisme); | 10 | OFPPT | OFPPT / Tourisme ou autre |

**Région de Tanger / Tétouan**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Secteur** | **Métiers** | **Profil d’entrée** | **Effectif** | **Vivier des candidats** | **Opérateur Formateur potentiel** |
| **3** | **Agent Conseiller en Efficacité Energétique** | * Technicien en Electricité de Maintenance Industrielle * TS Electromécanique des Systèmes Automatisées * TS Automatisation et Instrumentation Industrielle * TS en Maintenance des Machines Outils et Autres Machines de Production Automatisée * Licence professionnelle Energétique * Licence professionnelle Energies renouvelables * Licence en Sciences et Techniques en Electronique, Electrotechnique et Automatique | 152 | OFPPT | BET / ADEREE, Grandes Ecoles d’ingénieurs (EMI, ENSEM, ENIM,….), FST ou EST |
| Faculté des Sciences |
| **2** | **Chef d’exploitation d’une Station d’Epuration** | * Licence Professionnelle en Gestion de l’Assainissement en Milieu Urbain * Licence en Sciences et Techniques en Génie Biologique, Génie Chimique, Biologie et Santé * Licence d’Etudes Fondamentales en Sciences de la Matière Chimie, Sciences de la Vie * DUT en Génie biologique | 30 | Faculté des Sciences (FS) | FS ou ONEE |
| **2** | **Chef de maintenance d’une Station d’Epuration** | * Automatisation et Instrumentation Industrielle * Electricité de Maintenance Industrielle * Electromécanique des Systèmes Automatisées * Maintenance des machines outils et autres machines de production automatisées * Licence en Sciences et Techniques en Maintenance Industrielle * Licence en Sciences et Techniques en Génie Industriel | 30 | OFPPT | FS ou ONEE |
| **5** | **Animateur éco-interprète** | * Ecotourisme et Développement Durable, Tourisme et Nouvelle Technologie de l’Information et de la Communication * Stratégie et Management des Organisations Touristiques * Animation Touristique (Filière : Hôtellerie et Tourisme) | 20 | OFPPT | OFPPT / Tourisme ou autre |
| **1** | **Chef de maintenance d’une Décharge Contrôlée** | * Automatisation et Instrumentation Industrielle * Electricité de Maintenance Industrielle * Electromécanique des Systèmes Automatisées | 10 | OFPPT | OFPPT+ Société de gestion de la décharge |
| **1** | **Chef d’Exploitation d’une Décharge Contrôlée** | * Licence Professionnelle en Hygiène Sécurité et Environnement * Licence en Sciences et Techniques en Génie Industriel, Génie Biologique, Biologie et Santé * Licence d’Etudes Fondamentales en Sciences de la Vie, Sciences de la Terre et de l’Univers * Diplôme Universitaire de Technologie en Génie Biologique | 08 | Faculté des Sciences d’Oujda | Faculté des Sciences d’Oujda + Société de gestion de la décharge |

**Annexe 2 : Projet de contrat de prestation à signer avec les institutions**

**de formation**

# 

# Projet de Stratégie d’Employabilité des Jeunes dans les Métiers Verts (Y.E.S Green)

**Formation sur les métiers verts**

**«Secteur …………………….»**

**Contrat de Formation**

**Date………………..**

**ENTRE**

Le projet « Stratégie d’Employabilité des Jeunes dans les Métiers Verts – YES GREEN » mené par le Département de l’Environnement/ Ministère de l’Energie, des Mines, de l’Eau et de l’Environnement – Département de l’Environnement – représenté par le Directeur National du projet,

**ET**

Nom, adresse de l’opérateur de formation et le titre de son signataire légale

, dénommé ci-après Prestataire.

# CONTEXTE:

Le projet YES GREEN vise à stimuler l’emploi et l’entreprenariat chez les jeunes marocains dans les métiers verts, en particulier dans les régions et les groupes les plus vulnérables, à travers le renforcement des capacités aussi bien des institutions de formations que des jeunes bénéficiaires.

# Article 1 : Objet du contrat

Ce contrat est passé entre le projet YES GREEN et l’opérateur de formation…………………….., pour la réalisation des prestations citées ci-dessous, conformément au programme de formation joint en annexe.

# Article 2 : Consistance de la prestation

La prestation consiste en l’élaboration et la mise en œuvre d’un programme de formation dans le secteur de …………………………………………, au profit des jeunes diplômés et des formateurs des institutions de formation dans les deux régions d’intervention du projet : Région de l’oriental et Région de Tanger Tétouan.

Ce programme de formation qui traitera les deux thèmes décrits ci-dessous, comprend :

1. un module spécifique destiné aux formateurs des institutions de formation pour renforcer leurs capacités à former des lauréats dans le domaine.
2. Un module spécifique destiné aux jeunes en quête d’emploi pour augmenter leur employabilité.

Le programme de formation comprendra un volet théorique complété par un volet pratique.

***Thème de formation: ……………………………………:***

* ……………………………………………………………………………..
* ………………………………………………………………………………
* ………………………………………………………………………………

***Visites techniques***

* ……………………………………………………………………………..
* ………………………………………………………………………………
* ………………………………………………………………………………

Au titre de ce contrat, le prestataire s’engage à réaliser les prestations suivantes :

* Conçoit et réalise le programme de formation (sessions de formations), y compris les thèmes, les méthodes, les outils de formation ;
* Arrête le calendrier de réalisation en commun accord avec la Direction Nationale du projet YES Green ;
* Prépare et organise les sessions de formations ;
* Elabore les manuels de formation «manuel élève» et «manuel formateur» ;
* Mets à la disposition des participants les documents nécessaires pour la formation ;
* Assure l’hébergement en pension complète des participants au sein de son hôtel ou internat pendant la durée de la formation ;
* Assure les déplacements des bénéficiaires dans le cadre des visites techniques ;
* Assure la sécurité des participants au cours de la période de formation ;
* Remet des attestations ou certificats de formation à la fin de chaque session cosignés avec la Direction Nationale du projet;
* Elabore et remet un rapport de déroulement et d’évaluation de la formation.

# Article 3 : Bénéficiaires de la prestation

Les bénéficiaires sont les jeunes sélectionnés, et les formateurs des institutions de formation des deux les deux Régions d’intervention du projet.

Les bénéficiaires seront répartis en ………. groupes comme suit:

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Jeunes | | Formateurs | |
| Effectif | Nombre de groupe | Effectif | Nombre de groupe |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| **Total** |  |  |  |  |

# Article 4 : ASPECTS LOGISTIQUES ET ORGANISATIONNELS

Les aspects logistiques et organisationnels liés à l’accueil des bénéficiaires sont comme suit :

* Nombre de jours de formation par groupe : ……….jours ouvrables;
* Horaires et jours de formation: ……………………….du lundi au vendredi;
* Accueil des bénéficiaires : préciser jour d’arrivée (veille du début de la session) et le jour départ (le lendemain du dernier jour de formation) ;
* Nombre de nuitées …………..avec restauration en pension complète.

# Article 5 : Durée du contrat

Ce contrat a une durée de ………………….mois à compter de la date de sa signature.

# Article 6 : Lieu de réalisation de la prestation

La formation se déroulera dans le complexe de l’opérateur de formation ………………………………………………………/préciser adresse, et les autres lieux de déroulement de la formation (Directions et Installations relevant de l’opérateur de formation ou de son Département de tutelle.

# article 7 : Rémunération de la prestation

A titre de rémunération globale des services fournis par le prestataire, le projet YES Green payera au prestataire la somme de ………………………………………………..**dirhams hors taxes pour chaque session de formation (montant en chiffre………………MAD HT)**.

Le coût de la prestation couvre ce qui suit:

* Frais de formation : honoraires formateurs, frais d’encadrement, documentation ;
* Frais administratifs et logistiques : cérémonies d’ouverture et de clôture, consommables, salles de cours, pauses-cafés, restauration, hébergement, secrétariat, transport interne pendant les visites techniques.

# article 8 : Calendrier de remise des livrables

Le prestataire établira et remettra les livrables selon le calendrier suivant:

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrables** | **Date de remise** |
| ***Formation des jeunes*** | |
| * Manuel élève thème | ………………… |
| * Rapport de déroulement et d’évaluation de formation des jeunes | ……………………. |
| ***Formation des formateurs*** | |
| * Manuel formateur thème …………………………………………. | **……………………** |
| * Rapport de déroulement et d’évaluation de formation des formateurs. | …………………………… |

Les livrables seront transmis en format papier et électronique à la Direction nationale du projet.

# Article 9 : Modalités de PAIEMENT

9.1 Le paiement s'effectuera par virement sur le compte bancaire suivant:

Nom de la Banque: ……………………………………………………………

Adresse : ……………………………………………………………

Compte N° : ……………………………………………………………

Swift Code : ……………………………………………………………

* 1. Les paiements s'effectueront de la manière suivante:
* Le règlement des prestations réalisées se fera en HT et à la fin de chaque session de formation, par application du prix unitaire définit dans le bordereau des prix ci-joint avec le programme de formation, multiplié par l’effectif du groupe ayant suivi la formation;
* Le règlement des prestations à la fin de chaque session se fera sur la base de présentation d’une demande de paiement avec la liste de présence dûment signée par les participants et visée par le formateur ;
* Un document d’exonération de TVA sera remis au prestataire à la présentation d’une facture proforma.

# Article 10 : coordination de la mise en œuvre du contrat

* Pour l’ONEE : Le Directeur de l’Ingénierie de la Formation.
* Pour le Projet YES Green: Le Coordonnateur National du Projet YES Green.

# article 11 : Interruption des prestations

Pour des raisons de nécessité liée à des phénomènes et/ou à des aléas imprévisibles, le Projet YES Green peut notifier en concertation avec le prestataire, des périodes d’interruption dans la réalisation de ses prestations, à travers des ordres d’arrêt intermédiaires de réalisation de la prestation, adressés au prestataire par correspondance écrite ou courrier électronique lui signifiant la période d’arrêt en question.

# article 12 : Droit applicable et langue du contrat

15.1 Le droit marocain régira toutes les matières non couvertes par les dispositions contractuelles.

15.2 Le contrat et toutes les communications écrites entre le prestataire et le projet YES GREEN seront rédigés en langue française.

# article 13 : Dispositions en matière d’assurances

Le prestataire doit se disposer d’une assurance qui couvrira les risques qui pourront survenir pendant la durée de la formation.

# article 14 : Règlement des différends

Toute réclamation ou tout différend concernant l’interprétation ou l’exécution du présent contrat qui ne pourra être réglé à l’amiable, le sera par voie d’arbitrage, et la sentence arbitrale liera les parties. Le tribunal arbitral sera composé d’un représentant du Département de l’Environnement, du prestataire et du tiers arbitre désigné d’un commun accord par les deux parties.

# Annexes

* Annexe 1 : Programme de formation
* Annexe 2 : Curriculum vitae des formateurs
* Annexe 3 : Calendrier prévisionnel de formation

**Fait en deux exemplaires,**

**À Rabat, le …………..**

**Signataires**

|  |  |
| --- | --- |
| **Ministère de l’Energie et Mines de l’Eau et de l’Environnement/Département de l’Environnement**  **Le Directeur National du Projet YES GREEN** | **Opérateur de formation**      **Le Directeur Général** |
|  |  |

1. ***FS****: Faculté des Sciences* [↑](#footnote-ref-1)
2. ***EST****: Ecole Supérieure de Technologie* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Par le biais de sa structure de formation : Institut international de l’Eau et de l’Assainissement* [↑](#footnote-ref-3)
4. ***ADEREE****: Agence de Développement des Energies Renouvelables et de l’Efficacité Energétique* [↑](#footnote-ref-4)
5. ***BET****: Bureau d’Etudes* [↑](#footnote-ref-5)
6. ***BET****: Bureau d’Etudes* [↑](#footnote-ref-6)
7. ***ISIT****: Institut International de l’Eau et de l’Assainissement*

   *9****CSTE*** *: Centre des Sciences et Techniques* de l’Electricité [↑](#footnote-ref-7)
8. Un accord de l’OFPPT est indispensable pour libérer les formateurs lors des séances de formation [↑](#footnote-ref-8)